



**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention sur
l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique**

**Note verbale datée du 14 juillet 2009, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente de la République tchèque
auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne)**

La Mission permanente de la République tchèque auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de l'informer que le registre national tchèque d'objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique par la République tchèque dans le cadre de son programme spatial national et d'une coopération internationale, créé conformément à l'article II de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe¹), a été transféré et est désormais tenu par le Bureau spatial tchèque à l'adresse suivante:

Bureau spatial tchèque
Kateřinská 20
Prague 2
Code postal 128 00
République tchèque
Téléphone: +42 (0) 224 918 288
Courriel: info@czechspace.cz

Pour tout complément d'information, consulter le site Web du Bureau spatial tchèque à l'adresse <http://www.czechspace.cz/en/>.

¹ Voir ST/SG/SER.E/INF.12.

